

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Walilyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

**RÉSEAUX SOCIAUX EN AFRIQUE :
CONTRIBUTION À LA MOBILISATION DES RESSOURCES
ET DES COMPÉTENCES POUR SON ÉMERGENCE**

Laurent GANKAMA

Université Marien NGOUABI (République du Congo)

gankamalaurent@gmail.com

Résumé :

Le présent texte se propose de réfléchir sur la responsabilité qui incombe aux Africains dans la prise en mains de l'espace public, dans le contexte de l'émergence et de l'influence grandissante des technologies de l'information et de la communication en général et des réseaux sociaux en particulier. Il est question de mettre en avant la nécessité pour les utilisateurs de ces outils communicationnels, qui apparaissent en même temps comme des espaces publics en miniature, virtuels et inclusifs, de capitaliser les apports et opportunités de ces espaces pour les mettre à profit et à contribution dans leur vie communautaire et civique. Dans ce sens, il serait indispensable, pour les Africains, de faire un usage responsable et judicieux des réseaux sociaux, en s'appropriant les valeurs qui y sont régulièrement mises en œuvre, telles que le débat critique, l'esprit d'ouverture, l'écoute, le respect des opinions des autres, la concertation et la capacité de proposition, et en s'en servant comme idéaux pour l'exercice de la responsabilité citoyenne, pour l'implication effective dans l'animation de l'espace public. Tel est le défi de la responsabilisation, de l'épanouissement tant individuel que collectif, de la valorisation des différentes potentialités et de la formation de la conscience citoyenne des Africains pour l'émergence de leur espace public.

Mots clés : Africains, Espace public, Réseaux sociaux, Responsabilité, Valeur.

Abstract:

This text aims to reflect on the responsibility that falls to Africans in taking control of the public space, in the context of the emergence and growing influence of information and communication technologies in general. and social networks in particular. It is a question of highlighting the need for these citizens, users of these communication tools, who appear at the same time as miniature, virtual and inclusive public spaces, to capitalize on the contributions and

opportunities of these spaces to take advantage of them and to contribute to their community and civic life. In this sense, it would be essential for Africans to make responsible and judicious use of social networks, by appropriating the values which are regularly implemented there, such as critical debate, a spirit of openness, listening, respect for the opinions of others, consultation and the ability to propose, and using them as ideals for the exercise of civic responsibility, for effective involvement in the animation of the public space. This is the challenge of empowerment, of individual and collective development, of the valorization of different potentialities and of the formation of the civic consciousness of Africans for the sake of the emergence of their public space.

Keywords : Africans, Public Space, Social Networks, Responsibility, Values.

Introduction

L'utilisation des réseaux sociaux, en tant que lieu de discussion et de découverte de relations et de ressources multiformes, peut permettre aux Africains de mettre en œuvre des valeurs et d'accéder à des opportunités qui peuvent les aider à exercer leur responsabilité en tant qu'acteurs de la vie citoyenne et de l'espace public. Il faut questionner en direction de l'intérêt que procurent les réseaux sociaux aux Africains. Autrement dit, quels sont, de manière effective, le rôle et les incidences des réseaux sociaux vis-à-vis de leurs utilisateurs ? En tant que formes d'agoras numériques et virtuels, ne contribuent-ils pas à la mobilisation des ressources et compétences diverses de leurs utilisateurs pour leur implication éventuelle dans la vie publique ? Au-delà des atouts qu'ils peuvent générer, les réseaux sociaux n'entraînent-ils pas aussi des effets pervers sur les utilisateurs ?

Le cadre théorique et méthodologique repose sur l'observation, l'exploitation et l'analyse critique tant des pratiques communicationnelles électroniques que des travaux des théoriciens contemporains sur la communication en général et sur les réseaux sociaux en particulier.

En termes de résultats, on peut relever que les réseaux sociaux prennent une importance grandissante et incontournable dans les pratiques communicationnelles quotidiennes des Africains. À ce titre, il faut dénoncer les réseaux sociaux, leurs

effets pervers sur les utilisateurs, leur glissement dans la simple évasion, dans la corruption et la manipulation des consciences, dans des pratiques immorales et illicites comme la prostitution, le proxénétisme, le crime organisé, le trafic d'organes et de stupéfiants, la déstabilisation de certaines structures, communautés et même de certains États. Ces déviances mettent en évidence la fragilité du système de régulation de ces réseaux et le déficit considérable de la capacité d'autocensure observé chez de nombreux utilisateurs de ces réseaux.

Néanmoins, un regard nuancé et lucide sur les réseaux sociaux et leur impact permet de reconnaître qu'ils génèrent une multitude d'atouts et autres effets bénéfiques pour la formation, l'épanouissement et l'insertion civique et citoyenne des hommes. Ils servent ainsi de cadre quasi idéal de discussion, d'échange d'idées et de valeurs, susceptible d'aider les Africains à mieux exercer et jouir de leurs droits et libertés fondamentaux. Les réseaux sociaux représentent ainsi un espace public non classique, transversal, cosmopolite, ouvert à la diversité d'opinions, de cultures, de critiques et de propositions. C'est alors une opportunité pour les Africains, souvent confrontés aux dérives dictatoriales de leurs gouvernants, d'exercer, non seulement leurs compétences communicationnelles, mais aussi leur droit au débat public critique et argumenté sur les sujets d'intérêt commun. Ce qui contribuerait à leur implication dans la prise en charge de la vie publique, dans la gestion de l'espace public.

1. De l'état des réseaux sociaux en Afrique

Au cours de ces dernières décennies, le continent africain connaît une poussée considérable, voire un essor explosif des canaux et moyens de communication électroniques globalement désignés sous le vocable réseaux sociaux. Ces réseaux ont été rendus possibles et opératoires par l'émergence et le développement ininterrompu des Technologies de l'information et de la communication.

Ce concept de réseaux sociaux recouvre une signification complexe, variable et dynamique. En général, ce concept de réseau social désigne, selon Alphonse A. C. I. Lepapa (2020, p. 32-33), « un ensemble d'individus ou d'organisations reliés par des interactions sociales régulières ». Ivinza Lepapa poursuit sa clarification en indiquant que « dans le langage courant, l'expression « réseau

social » est utilisée pour parler des médias sociaux (...) en recouvrant les champs de la technologie, de l'interaction sociales et la création de contenu » (A. C. Ivinza Lepapa, 2020, p. 32) et en utilisant de nombreuses techniques comme le web, les blogues, les wikis, le partage de photos, le vidéo-partage (You Tube).

De fait, la révolution communicationnelle qui a bouleversé toute la planète n'a pas épargné l'Afrique. De fait, les réseaux sociaux connaissent une explosion spéciale sur ce continent, au regard du contexte politique spécifique à la plupart des pays africains, qui sont soumis aux problèmes de censure, de manque ou de déficit de démocratie, d'atteintes répétées ou permanentes aux droits fondamentaux des personnes, d'entraves à la liberté de pression et à la liberté d'expression. Ces réalités assez flagrantes, qui pénalisent et étouffent les citoyens dans de nombreux pays africains, ont mis en avant la nécessité de faire recours, en Afrique plus qu'ailleurs, aux réseaux sociaux comme une alternative aux médias traditionnels et étatiques, pour faire circuler, de manière directe et authentique, les informations, souvent tronquées, confisquées, orientées, manipulées, censurées.

C'est dire que, pour l'Afrique, les réseaux sociaux apparaissent comme une riposte, comme des outils de riposte à la propagande officielle, aux discours dominants. Ils participent à la circulation et au partage de l'information et donnent la possibilité aux citoyens moyens de se connecter à ces « médias alternatifs », de comprendre que l'accès à l'information et à la communication n'est pas le monopole des élites et qu'à tous les niveaux de la vie sociale, tous les citoyens peuvent se mobiliser à travers les réseaux numériques.

Quoique ne disposant pas de conditions économiques et logistiques assez commodes et favorables, le continent africain se trouve également embarqué dans cette dynamique révolutionnaire, qui a contribué à non seulement introduire de nouvelles habitudes et pratiques mais aussi et à libérer le champ de la communication, au point d'offrir aux hommes de multiples opportunités d'échange et de partage. C'est autant rappeler que l'avènement des réseaux sociaux a représenté et représente encore un tournant crucial pour les hommes en général et les communautés en particulier.

Dans le cas et le contexte spécifique de l'Afrique, on peut admettre que l'avènement des réseaux sociaux a contribué, de manière considérable, à l'émergence des mobilisations et mouvements démocratiques. Ceux-ci trouvent, à travers les réseaux numériques, des canaux non seulement pour communiquer leurs idées et idéaux, mais aussi organiser leurs révoltes ou contestations contre certains régimes autocratiques et monolithiques qui gouvernent certains pays. Dans cette optique, au début des années 2010, les réseaux sociaux ont, par exemple, favorisé aussi bien le renversement de certains régimes jugés autoritaristes en Afrique du Nord (cas le Tunisie) que la mise en place de régimes de transition.

En revanche, une autre spécificité de l'Afrique à l'ère des réseaux communicationnels numériques se situe dans le fait que ces outils et les opportunités qu'ils ouvrent en matière d'épanouissement démocratique ne produisent pas toujours les effets escomptés. Car, dans certaines régions comme l'Afrique centrale, les réseaux sociaux n'ont pas encore permis la fragilisation et la déstabilisation des régimes autoritaires et hégémoniques qui gouvernent la quasi-totalité des pays de cette sous-région africaine. Ces régimes réussissent même à résister et à éteindre les velléités de contestation par les réseaux sociaux, en assurant un contrôle relativement strict du secteur du numérique, en imposant des restrictions de la puissance du réseau internet et en appliquant d'autres méthodes ou stratégies sécuritaires de dissuasion. Malgré l'existence de groupes ou mouvements militants opérant sur les réseaux numériques comme Facebook, WhatsApp, Twitter ou X et œuvrant pour la promotion de la culture démocratique et pour l'alternance politique, ces régimes restent stables. D'ailleurs, les gouvernants utilisent parfois les mêmes canaux numériques pour organiser leur marketing politique et tenter de disqualifier leurs opposants. En effet, la mise en place des outils numériques de communication a permis aux différents usagers de s'inscrire et de se déployer dans des espaces et groupes d'échange tels que WhatsApp, Facebook, Instagram, Tik Tok, You Tube, Twitter ou X, ainsi que de nombreux sites et blogs d'accéder à de multiples opportunités.

En même temps, ces nombreuses et merveilleuses opportunités auxquelles ils ont accès s'accompagnent aussi de risques et dangers susceptibles de mettre en péril les intérêts des hommes et des communautés, notamment en Afrique. À ce titre, il convient de regretter le fait que les réseaux sociaux comportent régulièrement des effets pervers tant sur leurs utilisateurs que sur d'autres personnes qui en sont des victimes collatérales. Parmi les conséquences désastreuses découlant de l'utilisation régulière ou constante des réseaux sociaux en Afrique, on peut noter, entre autres : le glissement vers la simple évasion et la perte de certains utilisateurs, l'émergence de pratiques immorales comme la corruption, la manipulation et l'instrumentalisation des consciences, l'organisation de trafics illicites et condamnables comme les réseaux de prostitution, de pornographie, de pédophilie, de trafic d'enfants et de stupéfiants, d'escroquerie et de piraterie économique-financière.

Dans la même optique, on peut évoquer le danger enduré par l'utilisation de la désinformation, des fake news et de la manipulation de l'opinion à travers les réseaux sociaux, pendant les périodes électorale et postélectorale de 2018 en République Démocratique du Congo (A. Kasongo Adihe, 2023). C'est sans doute à la lumière de toutes ces faiblesses constatées que Jürgen Habermas (2023) émet à son tour des réserves et porte un regard critique sur la dynamique communicationnelle actuelle portée par les réseaux sociaux. Car ceux-ci contribuent à effacer la délimitation entre la sphère privée et la sphère publique, à l'érosion des critères de rationalité dans la prise de parole et dans le déploiement de la publicité dans cette nouvelle forme d'espace public.

Ces déviations semblent témoigner du fait que non seulement tout ce qui est entrepris et organisé par l'homme comporte inéluctablement une part de défaillance et de faillibilité inhérente à la nature humaine, mais aussi de la fragilité structurelle et juridique du système de régulation de ces réseaux numériques dans les pays africains, traduisant, en même temps, le déficit considérable des acteurs et utilisateurs de ces outils à mettre en œuvre l'autocensure, le recul éthique nécessaire au respect des valeurs morales et sociales à la fois spécifiques aux communautés et traditions africaines et communes à l'humanité.

Il faut rappeler que la situation des réseaux sociaux et de leur incidence sur l'émergence de la culture de la liberté et de la citoyenneté a pris des proportions particulièrement denses ou considérables depuis une dizaine d'années, notamment à la faveur de l'avènement du « Printemps arabe ». Ce mouvement politico-insurrectionnel, qui a secoué plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne au début de l'année 2010, a mis en évidence la puissance des réseaux sociaux dans les mobilisations politiques contre certains régimes au pouvoir dans les pays concernés, pour dénoncer, entre autres, la confiscation des libertés et des médias publics officiels, la pauvreté et la précarité socio-économique des populations et réclamer la destitution ou la chute desdits régimes. Grâce à ces mobilisations politiques et citoyennes organisées par le biais des réseaux sociaux, des mouvements insurrectionnels, des réformes politiques et constitutionnelles ont été initiées et enclenchées dans certains États, à l'instar de la Tunisie.

C'est dire, à quel point, dans le contexte politique actuel de l'Afrique, les réseaux ne sont plus seulement un simple outil de communication mais s'imposent désormais comme un tremplin pour les rencontres et mobilisations politiques, pour la sensibilisation et la conscientisation sur les droits civiques et l'engagement citoyen en vue de la revendication des droits et même le règlement possible des problèmes de gouvernance des États. Il convient alors de voir dans quelle mesure les réseaux sociaux peuvent, de manière effective, assurer ce rôle de foyers et canaux de lutte, de campagne et de mobilisation politique, dans l'intérêt du développement des États.

2. De la contribution des réseaux sociaux à la mobilisation des ressources et des compétences pour l'émergence de l'Afrique

Nous abordons ce volet de notre réflexion pour exposer l'apport des réseaux sociaux sur l'émergence, l'enrichissement et l'épanouissement des ressources dans l'espace public africain. Nous entendons par là indiquer que l'utilisation de ces plateformes communicationnelles permet de mettre en évidence aussi bien des réseaux de relations que des ressources et compétences humaines significatives, susceptibles d'être capitalisées et mises à contribution pour l'épanouissement des populations et sociétés africaines. En effet, à travers les canaux et espaces ouverts par les réseaux sociaux, en tant que lieux

d'interaction communicationnelle, s'expriment non seulement des opinions libres des différents protagonistes ou acteurs qui y interviennent, mais aussi des débats critiques, ouverts au pluralisme d'idées, de convictions et de positionnements théoriques, idéologiques ou politiques.

Les médias sociaux offrent des espaces numériques pour l'expression libre et critique des idées, des opinions, des convictions, des arguments et même des propositions ou des suggestions. Cette possibilité tend à consacrer, particulièrement dans les pays africains, la participation et l'implication des citoyens dans l'animation de l'espace public. Il s'agit d'une participation citoyenne réelle, effective, vivante, décloisonnée, décomplexée et dynamique, par laquelle les personnes branchées ou connectées à un réseau communicationnel numérique interviennent sur différents sujets d'intérêt commun ou communautaire, émettent leurs avis, affirment leurs positions ou même leurs postures et apportent éventuellement des approches de solutions que chaque intervenant juge viables ou adaptées pour répondre aux problèmes constatés et soumis à la discussion.

Ces fora fonctionnent comme des agoras numériques et virtuels, dans lesquels les participants, loin d'être sélectionnés et identifiés a priori ou à l'avance, proviennent de toutes les couches sociales, de tous les horizons, en rapport avec l'intérêt qu'ils accordent aux questions qui sont soulevées ou mises en débat. Ces questions sont généralement des questions d'intérêt public, qui concernent potentiellement toutes les personnes et requièrent alors le regard, l'appréciation, le questionnement, l'avis critique, les observations et les propositions de n'importe quelle personne intéressée. Comme on peut le comprendre, les réseaux communicationnels numériques facilitent, de par leur caractère ouvert, libre et accessible, l'implication et la mobilisation d'un nombre indéfini, indéterminé de personnes. Celles-ci représentent, de ce point de vue, une diversité de ressources et de compétences, susceptibles de contribuer à l'animation et à l'enrichissement du débat public et démocratique, en tant que vivier propice au développement des États, à l'épanouissement des populations.

L'observation des pratiques communicationnelles électroniques quotidiennes des Africains, telles qu'elles s'effectuent dans les différents pays africains en

général et dans les pays d'Afrique subsaharienne en particulier, montre que les réseaux sociaux prennent, chaque jour, une importance grandissante et indépassable, tant leur utilisation s'est presque généralisée. On perçoit, à ce sujet, l'élan et la dynamique de réduction progressive de la fracture numérique qui était autrefois élevée et qui montrait à quel point la proportion des utilisateurs d'internet était faible par rapport à celle des personnes qui n'y avaient pas accès.

Les atouts des réseaux sociaux, notamment leur impact sur l'exercice de la démocratie, ont été particulièrement perceptibles en Afrique du Nord. Le propos suivant d'Alphonse Ivinza Lepapa (2020, p. 36) illustre clairement cette réalité :

L'influence exemplaire des réseaux sociaux sur la démocratie en Afrique est celle des militants arabes sur Internet qui a abouti à des manifestations qui ont conduit à la chute de Ben Ali en Tunisie et de Moubarak en Égypte. C'était la première découverte de l'activisme démocratique en ligne dans le monde arabe que l'on caractérise par son fanatisme religieux et son arriération technologique.

À travers ce propos, on peut noter que le monde arabe, pourtant réputé être un lieu d'exacerbation du fanatisme et de l'extrémisme religieux d'obédience islamique, a été perçu comme un modèle d'émergence et d'explosion du « cyberactivisme » démocratique. Les jeunes s'y sont mis en première ligne pour organiser, par le biais des réseaux sociaux, la contestation et le renversement des régimes dictatoriaux et corrompus des pays comme la Tunisie et l'Égypte. Ce modèle de combat politique et démocratique en ligne, c'est-à-dire favorisé par les canaux communicationnels offerts par les réseaux sociaux et dont l'Afrique s'est révélée comme un exemple spécifique, a pu inspirer certains pays et régions, notamment ceux de la Péninsule arabe comme Oman, Bahreïn, le Yemen.

C'est autant dire que l'Afrique a, sur ce point, été un foyer exemplaire de mobilisations citoyennes ayant donné lieu au renversement de régimes politiques dictatoriaux. Même si cette dynamique citoyenne et révolutionnaire ne s'est pas étendue, avec la même ampleur et la même efficacité, à toute l'Afrique, elle a néanmoins servi de source d'inspiration à l'exercice de combats démocratiques à l'aide des réseaux sociaux numériques. Ce modèle a pu alors être adopté, à des proportions diverses et variées, par d'autres pays. Dès lors, on voit émerger, au cours de ces deux dernières décennies, un élan de transformation sociale et politique porté par des mouvements militants des jeunes africains, qui souhaitent

créer de changement, à travers la chute des régimes autoritaires, et poser ainsi les jalons de nouveaux destins dans ces pays.

Cette lecture des mobilisations politiques et démocratiques réalisées en Afrique sous l'influence des réseaux sociaux est aussi portée par Tahirou Kone (2018), où l'on comprend que le présent et l'avenir politiques des pays africains sont désormais liés à cette intrusion des réseaux sociaux et à cette participation active des jeunes internautes à la prise en charge de leur destin politique. Les cas assez vivants des mouvements citoyens comme « Y en a marre » au Sénégal, « Balai citoyen » au Burkina Faso, « Filimbi » en République Démocratique du Congo, « Ras-le-bol » en République du Congo témoignent de la ferveur de l'engagement politique des jeunes africains à travers les réseaux sociaux. Par cet engagement, ils tentent de contribuer à surmonter, dans la mesure du possible, les crises de démocratie et de gouvernance auxquels se trouvent confrontés leurs États en particulier et leur continent en général.

En scrutant les effets et multiples atouts générés par les réseaux sociaux en Afrique, on peut observer que ceux-ci contribuent, à une proportion non négligeable, à la formation, à l'épanouissement, à l'insertion civique et citoyenne des hommes qui les utilisent. Ils servent alors de cadre propice de discussion, d'échange d'idées, d'arguments et de valeurs susceptibles d'aider les Africains à mieux exercer leurs droits et libertés fondamentaux. Le fait pour chaque internaute, connecté à un réseau ou à une plateforme numérique, de s'exprimer librement et directement, d'émettre son opinion ou son jugement, d'affirmer éventuellement son positionnement sur une question, notamment sur les sujets d'intérêt commun proposés ou publiés sur ces réseaux, traduit un exemple patent et réel d'exercice de la liberté d'expression et d'opinion par un citoyen. En plus, il témoigne aussi du fait qu'une personne, capable de parler, d'écrire et de penser, est en mesure de s'inscrire et de participer au débat public. L'émergence des réseaux sociaux en Afrique a particulièrement rendu possible l'avènement d'une nouvelle forme d'espace public.

Cette nouvelle configuration de l'espace public, essentiellement occupée par les personnes connectées et numérisées, revêt véritablement une dimension non

classique, non normative, non prévisible. Il est vrai qu'il ne s'agit pas, pour le cas de l'Afrique en contexte d'émergence des communications numérisées, de l'espace public au sens habermassien (J. Habermas, 1978), qui exposait les conditions sociales et politiques qui avaient présidé à l'émergence de l'élite politique bourgeoise au XVIIIe siècle en Europe et mettait en avant « une conception de la citoyenneté très marquée par le modèle européen, dans lequel le citoyen demande de la transparence » (E. Dakouré, S. Gadras, 2020, p. 135).

Après avoir forgé et exposé le concept d'espace public (J. Habermas, 1978), Habermas a aussi, dans la Préface à la 17^{ème} édition allemande de son ouvrage, apporté un amendement partiel de ce concept, en prenant en considération les critiques dont il a été l'objet (J. Habermas, 1992, p. 161-191). Ce qui paraît explicite chez Habermas, c'est la mise en exergue d'une approche normative de l'espace public. Mais, au-delà de cette différence de réalités et de contextes, il est possible de mobiliser « la perspective généalogique habermassienne de l'espace public » (R. Banégas, F. Brisset-Foucault et A. Cutolo, 2012, p. 5-20) pour caractériser la culture et l'espace de liberté et de discussion qui ont envahi l'Afrique subsaharienne à l'ère du numérique pour penser cette dynamique politique dans laquelle les réseaux sociaux numériques sont utilisés comme canaux ou voies pour exercer les droits et les revendications politiques.

C'est la piste d'analyse explorée par Evariste Dakouré et Simon Gadras (2020, p. 129-146), qui considèrent que les réseaux numériques ont à la fois accompagné, favorisé les mutations sociopolitiques qui ont secoué l'Afrique subsaharienne au cours de ces dernières années et contribué à redéfinir et à enrichir le concept d'espace public à la lumière de ces expériences spécifiques des réalités publiques et privées du continent africain. Par cette mise en relief, en débat et en perspective de l'espace public en Afrique, il s'ensuit que les réseaux sociaux numériques facilitent l'émergence d'« espaces publics interstitiels, plus libres » (E. Dakouré, S. Gadras, 2020, p. 130), qui s'instituent et s'insèrent dans « les marges inoccupées des espaces publics officiels » et formels. Cela revient à indiquer que les nouvelles formes d'espace public, numérisées, permettent de combler le vide, le déficit de liberté et d'ouverture porté par l'espace public classique, en donnant aux citoyens la possibilité,

informelle et indirecte, de participer librement à la vie publique et démocratique. Il s'agit, par la voie des réseaux numériques, de faciliter un élargissement des lieux de prise de parole et d'expression démocratique, en permettant à chacun de d'apporter sa contribution critique à la gestion de la cité.

Par ailleurs, l'ouvrage commun publié par Aurelie Aubert, Julie Denouël et Fabien Granjon (2014) présente aussi une réflexion sur le rôle joué par internet pour impulser et favoriser les mouvements sociaux et les mobilisations politiques. Ce livre indique que le développement des services en ligne et l'émergence du web 2.0 ont eu pour effet le renforcement de la confiance dans un avenir participatif où s'imbriquent et s'impliquent le culturel, le politique et le social.

Le capital d'idées, de propositions, d'observations formées par les contributions des internautes, représente une base de ressources susceptibles d'inspirer les différents gestionnaires des institutions tant publiques que privées. Il permet d'infléchir éventuellement leurs positions et de donner une impulsion particulière et considérable, qui peut s'avérer propice à l'émergence, à l'évolution des sociétés et États africains. Quoiqu'ils ne revêtent pas une dimension formellement normative, les réseaux sociaux apportent une dynamique favorable au foisonnement des idées, des visions et à l'épanouissement des communautés.

C'est dire que la participation à l'espace public, au débat public n'est l'apanage ou le monopole des élites et des classes dirigeantes. L'avènement des réseaux sociaux et l'apparition de ces nouvelles pratiques communicationnelles et discursives ont favorisé la décentration de la parole, la libéralité de la parole, la mise en crise du système monologique et du modèle verticaliste au profit de l'approche horizontaliste d'intervention dans l'espace public. Cette approche offre le droit à la parole à tout citoyen capable de s'exprimer et de discuter de manière lucide, responsable avec les autres sur les sujets d'intérêt communautaire.

Vus sous cet angle, les réseaux sociaux apparaissent alors comme un espace public non classique, non fermé, non opaque, transversal, cosmopolite, ouvert à la diversité d'opinions, de cultures, de critiques et de propositions. Ils constituent, pour les Africains, souvent confrontés aux dérives dictatoriales et à l'opacité de leurs régimes politiques, une opportunité pour exercer non

seulement leurs compétences communicationnelles, mais aussi leur droit au débat public critique argumenté sur les sujets d'intérêt communautaire. Ils se montrent alors aptes à s'impliquer dans la prise en charge de la vie publique, dans la gestion de l'espace public. Car l'un des problèmes cruciaux de l'Afrique se trouve dans la marginalisation des citoyens, la non prise en compte de leurs opinions, idées, critiques et propositions dans la vie publique.

L'intérêt majeur des réseaux sociaux se situe, de ce point de vue, dans cette possibilité pour les citoyens d'apporter leurs contributions à la gouvernance de leurs cités. Ces espaces numériques dans lesquels ils s'expriment et s'affirment s'assimilent à ce qu'Évariste Dakouré et Simon Gadras (2020, p. 130) considèrent comme des « espaces publics interstitiels », c'est-à-dire des espaces plus libres et plus accessibles. Ils sont éloignés des normes et standards formels et permettent de faire entendre les voix et positionnements des citoyens ordinaires, du peuple profond afin de combler, voire dépasser les discours officiels, qui sont plus ou moins arrangés, conformistes, destinés à préserver les intérêts des gouvernants. C'est dire que les mobilisations citoyennes en ligne revêtent un intérêt spécifique, en ce qu'elles contribuent à promouvoir une forme de délibération publique par le bas, à l'initiative des groupes de citoyens, qui espèrent obtenir ou parvenir à une décentration de l'espace public.

De plus, l'utilisation des réseaux sociaux a contribué à introduire une nouvelle configuration des rapports sociaux et interhumains, un changement d'habitudes et de modèles d'interactions. La caractéristique fortement communicationnelle et interconnectée du monde actuel fait que les citoyens ne peuvent plus être soumis à l'opacité, à la censure, à l'exclusion et à la marginalisation sur les questions liées à la gouvernance de leurs États. Ils finissent nécessairement par être éclairés, édifiés sur tout. Grâce à leur connexion aux réalités des autres cités et parties du monde à la faveur des opportunités offertes et ouvertes par les réseaux numériques, ils feraient valoir devant leurs dirigeants l'exigence de transparence et de bonne gouvernance. L'ouverture du monde et des États, occasionnée par les réseaux sociaux, conduit les citoyens d'un pays à lire leur situation politique, sociale et économique interne à la lumière de celles des autres États et par comparaison

avec celles-ci. Dès lors, il devient indispensable, pour les différents États africains et ceux qui les dirigent, de tenir compte de cet impératif de communication et d'ouverture. Ils devraient alors répondre aux attentes d'épanouissement des populations, de prise en compte et de satisfaction de leurs idéaux d'émancipation et de jouissance de leurs droits fondamentaux, dont le droit au développement, à la paix, à un environnement sain et viable.

Ce qui fait surtout la particularité de notre temps, c'est qu'il se trouve profondément marqué par l'exigence d'ouverture et d'interaction, en tant que facteurs essentiels et propices à l'épanouissement des hommes et à l'évolution des communautés. L'évolution technologique du monde actuel, à travers l'avènement et l'évolution des réseaux numériques de communication, a conduit à l'émergence d'une nouvelle génération, que l'on considère comme la génération « internet » (L. Gankama, 2019, p. 168-187). Celle-ci est constituée de jeunes et adolescents, très ancrés dans le maniement des technologies de l'information et de la communication en général et dans l'utilisation quotidienne des réseaux sociaux en particulier. C'est une génération socialement et économiquement active, politiquement éveillée et attentive à la gouvernance de la cité, soucieuse d'être écoutée, de voir ses idéaux être considérés et de participer au débat sur la vie publique. Elle met alors à profit les réseaux sociaux pour exercer ses droits à la parole, à la discussion, au choix des politiques à mettre en œuvre dans la cité.

Cette génération internet, souvent engagée et sensible à l'exigence de dialogue, discussion, de participation au débat public et à la visée de résultats favorables à l'épanouissement des populations, requiert alors un fonctionnement décloisonné de l'espace public. Étant donné que l'humanité traverse, depuis quelques décennies, une révolution communicationnelle, une explosion des technologies communicationnelles, cette dynamique novatrice et révolutionnaire devient de plus en plus un atout propice à l'épanouissement des communautés, des États.

Conclusion

La réflexion sur l'apport des réseaux sociaux à la mobilisation des ressources et des compétences en Afrique en vue de son émergence a permis de

mettre en exergue la contribution de ces espaces numériques de communication, à l'affirmation des aptitudes et des ressources des internautes, en tant qu'acteurs susceptibles de s'impliquer dans l'animation de l'espace public et de contribuer à l'épanouissement de leur communauté et de leur cité. Les réseaux sociaux numériques s'imposent alors, au cours de ces dernières années, comme des moyens d'expression et de véhicule de la culture démocratique, du débat critique et même de changement ou d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Mais, au-delà de ces incidences positives très remarquables, on peut aussi admettre que les sont porteurs de dérives, en servant de canaux de diffusion ou de véhicule de la désinformation, de fake news, de nombreuses pratiques immorales et répréhensibles. Il serait alors impérieux, notamment pour les Africains, de s'inscrire dans la perspective d'un usage intelligent, prudent et adéquat des réseaux sociaux, en mettant en avant le respect tant de l'éthique communicationnelle que de leurs valeurs communautaires, sociétales, traditionnelles, qui sont fondamentalement orientées vers la préservation de l'humanité et de la dignité de l'homme. Nous plaçons ainsi pour l'avènement, grâce à l'apport et à la dynamique de ces outils numériques, d'un monde dominé par des interactions pacifiées et pourvoyeuses de cohésion et de progrès.

Références bibliographiques

AUBERT Aurelie, DENOUEL Julie, GRANJON Fabien, 2014, *Médias numériques et participation. Entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Mare et Martin.

BANEGAS Richard, BRISSET-FOUCAULT Florence, CUTOLO Armando, 2012, « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, N°127, p. 5-20.

DAKOURÉ Evariste, GADRAS Simon, 2020, « Le concept d'espace public à l'épreuve de ses actualisations en contexte de mobilisations politiques numériques en Afrique subsaharienne francophone », *Communications et Langages*, N°205, p. 129-146.

GANKAMA Laurent, 2019, « La génération internet : pilier de l'avènement d'une nouvelle culture citoyenne et d'une pratique politique décloisonnée », *Autour de L'imposture ethnocentriste de Charles Zacharie Bowao. Une analyse critique et prospective*, Didier Ngalebaye (dir.), Douala, Editions Cheikh Anta Diop, p. 168-187.

HABERMAS Jürgen, 1978, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Trad. Marc B. de Launay, Paris, Payot.

HABERMAS Jürgen, 1992, « L'espace public, 30 ans après », *Quaderni*, N°18, *Les espaces publics*, p. 161-191.

HABERMAS Jürgen, 2023, *Espace public et démocratie délibérative : un tournant*, trad. Frédéric Joly, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais ».

IVINZA LEPAPA Alphonse Christian, 2020, « Génération du millénaire et l'influence des réseaux sociaux sur l'exercice de la démocratie : l'exemple de l'Afrique et du Congo », *Acta Europeana Systemica, Journal of the European Union for Systemica*, 6 (1), p. 31-40.

KASONGO ADIHE Ange, 2023, *BALOBAKI-La démocratie congolaise à l'heure des réseaux sociaux, des fake news et de la manipulation*, Paris, L'Harmattan.

KONE Tahirou (2018, « Citoyenneté numérique, mobilisation collective et élection présidentielle en Côte d'Ivoire », in *French Journal for Media Research*, N°10, in <http://frenchjournalformediaresearch.com/lodel-1.0/main/index.php?id=1705>, consulté le 08 septembre 2023 à 10h05.